



Canada Climate  
Law Initiative

L'Initiative canadienne  
de droit climatique

Les changements climatiques posent des risques importants pour l'économie et le système financier. Ils exigent notre attention dès aujourd'hui.

## L'Initiative canadienne de droit climatique travaille à clarifier les devoirs des administrateurs et les obligations fiduciaires liés aux changements climatiques.

À travers notre programme d'experts en gouvernance climatique, nous offrons des présentations gratuites, privées et confidentielles aux conseils d'administration et fiduciaires de retraite pour aider les entreprises canadiennes à considérer, gérer et divulguer les risques climatiques.

Durant la présentation, vous échangerez avec notre expert sur les thèmes suivants:

- ▶ Gestion des risques
- ▶ Stratégie d'investissement
- ▶ Devoir légal
- ▶ Réglementation changeante
- ▶ Exigence de divulgation

---

**Vous avez de l'intérêt?** Mettez-vous à niveau ou améliorez la compréhension de votre conseil d'administration.

Contactez-nous à [ccli-info@allard.ubc.ca](mailto:ccli-info@allard.ubc.ca)  
[ccli.ubc.ca](http://ccli.ubc.ca) |  

## Comment ça fonctionne?

### Format et contenu

Nous adaptons nos présentations selon vos besoins et questions. Chaque conseil d'administration est à un stade différent dans sa compréhension des risques liés au climat et notre but est que vous gouverniez avec confiance.

### Durée

La durée de nos présentations varie entre 30 minutes et 1 heure 30 minutes, selon vos besoins.

### Date

Selon les disponibilités de votre conseil d'administration.

### Expert choisi

Nous vous jumelerons avec l'expert qui correspondra le mieux à votre conseil d'administration (expertise, connaissances, industrie).